

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—Lettre de NN. SS. les Archevêques et Evêques de l'Ontario—Jugement décisif—Emouvant appel du Cardinal Mercier—Feu le R. P. Joachim Allard, O.M.I.—Dans les champs de l'apostolat—Véture et profession religieuse à la Maison-Chapelle—Profession religieuse à l'Académie Ste-Marie—Feu M. Joseph-Hector Tremblay—Deux lettres du P. Lacombe écrites en 1852—Véture à la Maison Provinciale—“La Bannière”—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XVI

15 FÉVRIER 1917

No 4

LETTRÉ DE NN. SS. LES ARCHEVÉQUES ET ÉVÉQUES DE L'ONTARIO

AU SUJET DE LA QUESTION BILINGUE

Archevêché d'Ottawa, le 30 janvier 1917.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et aux fidèles de la province d'Ontario, salut et bénédiction.

CHERS FRÈRES,

Les archevêques et évêques soussignés, ayant juridiction dans l'Ontario, ont tenu une assemblée à Ottawa, le 24 janvier 1917, et après mûre considération, après avoir soigneusement étudié la question soumise à leur considération et après avoir prié avec ferveur, ils sont arrivés à l'unanimité à la conclusion suivante :

Les évêques de l'Ontario, réunis en assemblée, voient avec crainte et douleur les divisions et les dissentiments causés dans la province par la question bilingue, et profondément désireux de promouvoir la paix et l'harmonie civiles et religieuses, ils adressent au clergé et aux fidèles une solennelle exhortation, leur enjoignant en même temps d'obéir à toutes les lois et à tous les règlements qui sont justes et que les autorités civiles feront de temps à autre.

De plus, ils prient respectueusement la majorité de cette province de considérer d'une manière sympathique les aspirations et les demandes de leurs concitoyens canadiens-français relatives à l'établissement et au fonctionnement des écoles bilingues, leur permet-

tant d'arriver à une connaissance convenable du français avec la connaissance parfaite de l'anglais.

Les évêques de l'Ontario ont la confiance que ni le gouvernement, ni la majorité de la population n'ont le désir, non plus que l'intention, de proscrire la langue française. Cela ressort des mots mêmes d'une déclaration officielle du gouvernement de l'Ontario, en date du 14 mars 1916, qui se lit comme suit:

“Le Règlement 17 s'applique seulement à la liste des écoles désignées chaque année par le Ministre comme étant des écoles anglaises-françaises. Pour ce qui est des écoles qui ne sont pas sur cette liste, mais où se trouvent cependant des enfants de langue française, ou bien encore, dans le cas de nouvelles écoles organisées depuis l'adoption du Règlement 17 en 1913, il est pourvu à l'usage et à l'étude de la langue française par la section 84 (b) de l'acte des Ecoles Publiques et par la section 12(2) des Règlements des Ecoles Publiques et Séparées. Ces lois et règlements qui, depuis plusieurs années, assignent la place de la langue française dans les écoles de l'Ontario n'ont jamais été amendés ni abrogés.”

Les évêques ont confiance qu'il n'y a pas de mauvais vouloir de la part des Canadiens-français, soit contre le gouvernement soit contre leurs concitoyens de l'Ontario. Ils croient qu'une grande partie de l'agitation faite contre les mesures du gouvernement en matière d'éducation est due à une interprétation fautive du Règlement 17. Et la chose n'est pas surprenante, puisque le Comité Judiciaire du Conseil Privé lui-même, rendant son jugement sur ce Règlement, s'exprime comme suit: “Malheureusement ce Règlement est rédigé d'une manière obscure, et il n'est pas facile de dire quelle en est la véritable portée.”

En attendant les futurs développements de cette question, Nous demandons à Nos fidèles de garder la paix en ne prenant aucune initiative qui pourrait la troubler.

Cette lettre sera lue sans commentaire le premier dimanche après sa réception, à toutes les messes célébrées dans les églises et les chapelles, et dès que la chose sera possible, dans les chapelles des communautés religieuses.

Nous prions humblement le Tout-Puissant de répandre ses bénédictions sur vous tous.

† CHARLES-HUGHES, Archev. d'Ottawa.

† NEIL, Archev. de Toronto.

† MICHEL-JOSEPH, Archev. de Kingston.

† ARTHUR, Archev. de Saint-Boniface.

† THOMAS-JOSEPH, Ev. de Hamilton.

† DAVID-JOSEPH, Ev. du Sault-Sainte-Marie.

† GUILLAUME-ANDRÉ, Ev. d'Alexandria.

- † MICHEL-FRANÇOIS, Ev. de London.
 † MICHEL-JOSEPH, Ev. de Peterborough.
 † ELIE-ANICET, Ev. d'Haileybury.
 † PATRICE-THOMAS, Ev. de Pembroke,
 † OVIDE, Vic. Apost. du Keewatin.

JUGEMENT DECISIF

A l'unanimité, la Cour Suprême de la Saskatchewan a décidé que les contribuables catholiques de cette province doivent payer leurs taxes scolaires aux écoles séparées catholiques et qu'ils n'ont pas la liberté du choix.

Ce jugement fera, sans doute, aussi jurisprudence dans l'Alberta, qui possède des lois scolaires identiques à celles de la Saskatchewan. Espérons que cette décision, si conforme au principe de l'école séparée, sera confirmée par le Conseil privé, auprès duquel appel est interjeté.

EMOUVANT APPEL DU CARDINAL MERCIER

DE LA *Croix* DE PARIS.

Un haut personnage d'une nation alliée, dont le nom ne peut malheureusement être publié, mais que nous connaissons personnellement, a reçu de S. Em. le cardinal Mercier une émouvante lettre dont voici un extrait :

... Priez pour notre chère Belgique; *elle souffre comme elle n'a jamais souffert*. Ces déportations odieuses, ce dépeuplement de nos foyers, les angoisses de ceux qui, jusqu'à présent, ont été épargnés, ont amené un état général de dépression que nous n'avions pas connu jusqu'à cette heure. Il y a, dans les âmes, de la douleur, de la terreur, de la haine.

Quelques déportés *par erreur* sont revenus; ils disent que les traitements qu'ils ont eu à subir là-bas dépassent en horreur tout ce que l'on peut imaginer; la faim, le froid, l'épuisement calculé afin de ne l'on peut annoncer au monde que l'on a pris que les chômeurs *volontaires*. Nous sommes tous emprisonnés ici, mais *si les neutres savaient le traitement que l'on nous inflige, je crois qu'ils ne se borneraient pas à des protestations verbales; sinon, il faudrait désespérer de la charité fraternelle, de l'humanité. . . .*

P. S. — *Quand je parle ci-dessus de dépression, ne croyez pas que ce mot soit synonyme de découragement. Bien rares sont les Belges qui voudraient la paix pour être délivrés de leurs maux. On demeure tenace. On ne veut qu'une paix signée avec fierté, durable, réparatrice.*

FEU LE R. P. JOACHIM ALLARD, O. M. I. (1)

Plus fidèle portrait ne peut être fait du regretté P. Joachim Allard que celui buriné le jour de ses funérailles par Mgr Cherrier, qui le connaissait depuis près de quarante ans: *Parfait gentilhomme, saint prêtre et religieux modèle*. Quelle belle couronne! Comme elle décorait bien la tombe du missionnaire qui fut vingt huit années durant vicaire général du diocèse de Saint-Boniface! Nous pourrions borner à ces traits lapidaires l'hommage que la vénération et la re-

connaissance nous font un devoir d'offrir à sa mémoire, mais ses cinquante années — bien comptées — de travaux apostoliques dans l'Ouest méritent une esquisse. Les diverses étapes de cette carrière si bien remplie doivent être pieusement marquées. C'est ce que nous allons faire aussi exactement que possible.



Né le 30 janvier 1838 à Chateauguay, à proximité de Montréal, d'une de ces familles chrétiennes comme il y en a tant dans la chère province de Québec, le futur missionnaire eut pour père Charles Allard et pour mère Amable Primeau. Comme l'a rappelé Mgr Cherrier, dans son oraison funèbre, qui comptera tous les fils et toutes les filles que ces deux familles Allard et Primeau ont fournis au sacerdoce et à la vie religieuse. Des quinze enfants, dont se composait la famille du défunt, quatre de-

vinrent prêtres et une religieuse chez les Sœurs Grises. Cette dernière vit encore, ainsi qu'un frère prêtre, aujourd'hui retiré, après une longue et fructueuse carrière, à Sainte-Agathe des Monts. Un autre, après un ministère pastoral non moins remarquable, est décédé ces dernières années dans la paroisse natale, tandis que le premier appelé à gravir les degrés de l'autel mourut à Key-West, en Floride, après quinze ans de sacerdoce, dont neuf de missions dans ce lointain pays.

(1) Cf. LES CLOCHES, page 21.

Le jeune Joachim fit ses études au collège de Montréal, entra au grand Séminaire de la même ville en 1862 et y fut ordonné prêtre le 23 septembre 1865 par Mgr Guigues. O. M. J. Berthier eut les premières de son ministère sacerdotal. Il était vicaire dans cette paroisse lorsque Mgr Taché y fit une visite dans l'intérêt des missions de la rivière Rouge. La parole de l'évêque missionnaire remua profondément le jeune prêtre et détermina sa vocation pour l'Ouest. Il l'y suivit avec deux autres prêtres séculiers, MM. les abbés Georges Dugas et F.-X. Kavanagh. Deux Oblats arrivés de France, les RR. PP. Camper et Legoff, ainsi que plusieurs Sœurs Grises, firent le voyage avec eux. Ils partirent de Montréal le 17 septembre, passèrent par Sarnia, Chicago, La Crosse et Saint-Paul. De ce dernier endroit ils prirent la voiture et atteignirent Saint-Boniface le 13 octobre. Le voyage avait été des plus heureux. Tous les missionnaires des environs vinrent fêter les nouveaux venus et Mgr Taché, comme il l'écrivit à sa famille, "eut la consolation de voir" jusqu'à "douze prêtres de son diocèse assis ensemble à sa table."

Quelques jours après son arrivée à Saint-Boniface, l'abbé Allard entra dans la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée et le 4 novembre 1867 il prononça ses vœux de religion dans la cathédrale, entre les mains de Mgr Taché. Il avait fait son noviciat en enseignant au collège et il continua à y enseigner encore une année. En 1868 il fut nommé curé de Saint-Charles et y demeura pendant huit ans, tout en allant chaque été visiter les missions indiennes de Peguis, de Fort Alexandre, du lac Winnipeg, du lac des Bois, de Fort Frances, du lac Seul, etc. En 1876 il fut transféré au Fort Alexandre, où il établit une école sauvage, bâtit une église et jeta les fondations d'une petite colonie canadienne-française devenue la paroisse Saint-Georges de Chateauguay, à neuf milles au sud-ouest de la mission, sur la rivière Winnipeg.

Au printemps de 1880, Mgr Taché décida l'établissement d'une école dans la réserve indienne de Peguis et confia cette fondation au R. P. Allard, qui y construisit une église, dont il conserva la desserte jusqu'en 1898, malgré ses autres occupations fort variées. C'est ainsi que pendant cet intervalle il construisit une église à Selkirk en 1887 et une autre à Whitemouth en 1889. De 1899 à 1905 il demeura au Fort Frances, où il édifia l'église actuelle en 1902 et en batit une autre à Big Fork en 1903.

De 1905 à 1915 le Révérend Père demeura au presbytère de l'église Sainte-Marie, à Winnipeg, où il fut pendant quatre années aumônier de l'Académie Sainte-Marie et pendant six autres aumônier de l'hôpital de la Miséricorde. Entre temps il visitait les missions sauvages pour lesquelles il garda toujours une spéciale affection. Ce fut même dans deux pénibles courses dans ces missions qu'il contrac-

ta la maladie qui devait mettre fin à sa longue carrière. A l'automne de 1915, il fit un voyage de repos dans la province de Québec et revint à l'école indienne de Kenora, où il enseigna pendant une année le catéchisme aux enfants dans leur langue. L'heure de la récompense allait bientôt sonner. Au mois d'octobre dernier il dut abandonner tout ministère. Il fit un premier séjour à l'hôpital Saint-Joseph de Kenora et fut transporté à l'hôpital de Saint-Boniface, où il mourut le matin du 10 janvier.

Comme nous l'avons raconté, dans une livraison précédente, les restes mortels du vieux missionnaire furent exposés en chapelle ardente dans l'une des sacristies de la cathédrale. S. G. Mgr l'Archevêque chanta son service le 12 janvier et il fut enterré au cimetière de la communauté, à Saint-Charles.

* * *

Nous avons passé en revue le rôle du missionnaire et du constructeur d'églises et d'écoles, du fondateur et de l'organisateur de paroisses et de missions. Il nous reste à rappeler celui du vicaire général et de l'administrateur du diocèse en l'absence de l'archevêque et pendant les neuf mois qui s'écoulèrent entre la mort de Mgr Taché et la prise de possession de Mgr Langevin.

Après quatre années d'instance auprès du T. R. P. Général des Oblats, Mgr Taché avait obtenu en 1887 d'être remplacé par le R. P. Camper comme vicaire des missions et le 13 octobre de la même année il reçut également la permission de prendre le R. P. Allard comme vicaire général. Comme nous l'avons dit plus haut, cette nouvelle fonction n'empêcha pas le missionnaire de continuer à prendre un très vif intérêt à l'œuvre des missions sauvages et de les visiter très fréquemment, même régulièrement.

Les graves maladies qui marquèrent les dernières années de la vie de Mgr Taché obligèrent le vicaire général à prendre une part assez active à l'administration diocésaine, bien que le vaillant archevêque tint jusqu'au bout, dans la mesure du possible, à avoir l'œil à tout. On sait, en particulier, avec quelle indomptable énergie il demeura constamment sur la brèche pour la défense des écoles catholiques et au milieu de quelles douleurs physiques et morales il écrivit ses nombreux et irréfutables plaidoyers, où la question est exposée avec une superbe maîtrise, tant au point de vue constitutionnel que religieux.

Pendant l'hiver de 1888 le R. P. Allard reçut, au nom de Mgr Taché, alors retenu dans sa chambre par la maladie, les solennelles promesses de M. Greenway, qui venait d'être appelé à former un ministère provincial et qui désirait y faire entrer un ministre canadien français. Pour obtenir l'assentiment de l'archevêque à son projet, M.

Greenway promet spontanément, en présence de M. W.-F. Alloway, que son gouvernement maintiendrait les trois points suivants: 1. Les écoles séparées catholiques. 2. L'usage officiel de la langue française. 3. Les divisions électorales françaises. Mgr Taché se montra très satisfait de ces promesses et chargea son vicaire général d'aller le lendemain en exprimer sa satisfaction à celui qui les avait formulées. On connaît la suite des événements. Les promesses furent indignement violées et l'honorable J.-E.-P. Prendergast remit son portefeuille. Ajoutant l'impudence à la déloyauté, M. Greenway eut l'audace d'affirmer devant l'Assemblée législative qu'il n'avait jamais fait de telles promesses. C'est alors que le R. P. Allard, dans une déclaration faite devant un officier public, raconta tous les détails de la double entrevue qu'il avait eue avec le premier ministre à l'archevêché et au bureau de M. Alloway. Ce dernier, témoin très honorable, par une semblable déclaration, certifia celle du vicaire général, et M. Greenway fut réduit au silence.

Jusqu'à la fin de la vie de Mgr Taché le R. P. Allard lui continua ses bons offices. Il l'assista dans sa dernière maladie, avec d'autres frères en religion, avec les prêtres de l'archevêché et les chères Sœurs Grises. C'est lui qui lui parla de la réception du Saint-Viatique, qui lut pour lui et en son nom le *Credo* et la formule d'oblation en cette circonstance, qui finalement l'exhorta au suprême sacrifice et récita les prières des agonisants. Il était à célébrer la sainte messe lorsque le grand archevêque rendit son âme à Dieu.

Au milieu du deuil immense de l'église de Saint-Boniface, le vicaire général, devenu administrateur du diocèse *sede vacante*, fut à la hauteur de la situation. Nous ne saurions en fournir une meilleure preuve que le témoignage solennel qui lui en fut rendu le jour du sacre de Mgr Langevin. Au banquet qui suivit la cérémonie, M. l'abbé Cherrier, aujourd'hui Mgr Cherrier, P. A., ajouta oralement à l'adresse qu'il venait de lire au nouvel archevêque les paroles suivantes:

"Permettez-nous, Monseigneur, de profiter de cette occasion solennelle et si bien choisie pour offrir nos plus sincères remerciements au T. R. P. Allard, pour l'administration si sage et en même si paternelle dont il a fait preuve durant les neuf mois de vacance que vient de traverser le siège archiepiscopal de Saint-Boniface.

"Ce bon et révérend Père, d'après ce que l'on nous en a dit, a bien voulu, à diverses reprises, parler en termes élogieux de la soumission du clergé séculier de l'archidiocèse. Ce témoignage nous honore. Cependant, qu'on nous permette de le dire, nous n'avons fait en cela que continuer les traditions sacrées qui nous avaient appris depuis tant d'années à voir dans la personne du regretté Mgr Taché un père si aimant, que pour rien au monde nous n'eussions voulu lui causer la moindre peine. Ayant retrouvé l'affection du vénéré défunt

dans le cœur de son vicaire général devenu l'administrateur du diocèse, nous ne pouvions que recevoir avec la plus affectueuse soumission l'expression de chacun de ses désirs. Nous le remercions donc avec toute la sincérité d'âmes vraiment reconnaissantes, et nous prions le Divin Maître de récompenser Lui-même son bon et fidèle serviteur."

Mgr Langevin apprécia lui aussi les services et les mérites du regretté P. Allard en lui maintenant pendant ses vingt années d'épiscopat le titre et les pouvoirs de vicaire général.

* *

Comme nous mettons sous presse, la *Semaine Religieuse* de Montréal, toujours si sympathique aux hommes et aux choses de l'Ouest, nous apporte un hommage ému à la mémoire du cher défunt. Nous en détachons la conclusion que nous faisons volontiers nôtre :

"Le Père Allard était un vrai missionnaire. Ainsi qu'il disait, il s'était donné tout entier aux missions et il ne se reprit jamais. Il a dans ses courses et ses constructions, beaucoup et longtemps travaillé. Ce n'était pas un tempérament vif. Il était plutôt lent. Mais il était laborieux et homme d'un jugement sain et sûr. Les anciens pourraient nous dire que s'il ne répondait pas toujours, ni tout de suite, aux attaques aimables et spirituelles qu'on se permettait à la table de Mgr Taché — qui lui-même, tout le premier, faisait bien sa part de temps en temps — la riposte du Père Allard venait sûre, à plomb et réjouissante. Surtout, il était homme de Dieu et dévoué aux âmes ! Vrai missionnaire, avons nous dit, et c'est tout dire ! Sa parole facile et sa connaissance parfaite des langues française, anglaise et sauvages, lui permettait de donner libre cours à ce pieux zèle. Il chantait superbement et, à ses heures, parlait vraiment avec éloquence. Parmi ceux qu'il a si longtemps et si heureusement évangélisés, on gardera longtemps sa mémoire.

"Bref, c'est une belle vie qui vient de s'éteindre, une vie qui fut utile aux hommes et profitable aux œuvres de Dieu. Devant la tombe du Père Allard, comme hier devant celle du Père Lacombe, comme naguère devant celle de Mgr Langevin ou devant celle de Mgr Taché, les Canadiens français, et surtout nous, leurs prêtres, nous nous devons de nous incliner avec respect. Ces hommes des missions lointaines ont honoré magnifiquement notre sang, notre foi et notre sacrodoce ! Bienheureux ceux qui évangélisent les pauvres de la terre. Dans le ciel, ce seront, ce sont déjà, des riches et des heureux !"

— Le patriotisme religieux est un bien que nous ont légué nos pères, et c'est un devoir pour nous de le conserver précieusement.
— Mgr Bourget.

DANS LES CHAMPS DE L'APOSTOLAT

Comme elles le font chaque année, les *Missions catholiques* de Lyon ont publié, dans leur dernier numéro de 1916, la liste des missionnaires qui ont succombé au cours de l'année précédente. Cette liste contient 195 noms (10 d'évêques et 185 de prêtres).

Des 10 évêques, 3 étaient Français, 3 Anglais, 1 Belge, 1 Espagnol, 1 Canadien-français (notre regretté Mgr Langevin), 1 Allemand. Les 185 prêtres, se répartissent comme suit au point de vue de la nationalité: 90 Français, 5 Alsaciens, 2 Lorrains, 19 Italiens, 13 Irlandais, 11 Espagnols, 10 Hollandais, 8 Allemands, 7 Anglais, 7 Belges, 5 Américains, 3 Portugais, 2 Luxembourgeois, 2 Canadiens.

On voit que les fils de France forment encore, à eux seuls, la moitié du noble contingent d'apôtres tombés en travaillant sur les points les plus reculés du globe, à l'extension du règne de Dieu.

Les Pères Jean-Baptiste Rouvière et Guillaume LeRoux, O. M. I., massacrés au mois de mars 1915 par les Esquimaux, figurent dans ce nécrologe. Le premier, né en 1881 au diocèse de Mende, était au Mackenzie depuis 1906, tandis que le second, né au diocèse de Quimper en 1885, y était depuis 1910.

VÊTURE ET PROFESSION RELIGIEUSE

A LA MAISON-CHAPELLE

Le 6 février S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêture et de profession religieuse à la Maison-Chapelle des Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. à Saint-Boniface.

Ont revêtu le saint habit les Rdes Sœurs Marie du Rédempteur, Eglantine Perras, de Montréal; Marie-Ste Cécile, Giselle d'Amours, de Montréal; Marie St Norbert, Philomène Fortier, de Dunrea, Man., et Marie-Ste-Dorothée, Marie-Louise Dufort, d'Otterburne, Man.

Ont prononcé les premiers vœux les Rdes Sœurs Marie-Ste-Véronique, Géraldine Nolin, de Ste-Anne des Chênes, Man.; Marie-Ste-Agathe, Jeanne Ramsay, et Marie-Agnès-Emilie, Mabel Ramsay, de Ste-Rose du Lac, Man.

Ont prononcé les vœux perpétuels les Rdes Sœurs Marie-St-Bernard, (Edouardine Langevin); Marie-St-Alfred, (Alice Beaupré); Marie-Elizabeth de Hongrie, (Julia Trohak); Marie-St-Lucien, (Marie Bouchard); Marie-Jeanne d'Arc, (Marie-Louise Sévigny); Marie-Gérard-Majella, (Georgiana Riquier).

Le R. P. Zacharie Lacasse, O. M. I., a donné le sermon de circonstance.

PROFESSION RELIGIEUSE A L'ACADEMIE STE-MARIE

Le 5 février S. G. Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a présidé une cérémonie de profession religieuse à l'Académie Sainte-Marie de Winnipeg, dirigée par les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. La Rde Sœur Mary-Hilda, (Mabel Shannon), a prononcé ses vœux perpétuels.

Sa Grandeur a donné le sermon de circonstance.

FEU M. JOSEPH-HECTOR TREMBLAY

La mort soudaine de M. Joseph-Hector Tremblay, entrepreneur bien connu de la ville de Winnipeg et président de la compagnie qui porte son nom, a causé une vive surprise dans le cercle de ses nombreux amis et provoqué de profondes sympathies. Une syncope de cœur a brisé prématurément cette vie déjà si bien remplie et qui promettait tant encore pour toutes les bonnes causes.

Arrivé à Winnipeg il y a peine quatorze ans et âgé de trente-huit ans seulement, il avait déjà su organiser une puissante compagnie de construction, qui a à son crédit des édifices comme le Petit Séminaire, la partie centrale de l'hôpital, les écoles Provencher et Taché de Saint-Boniface, l'école Kelvin, la bibliothèque Carnegie, les entrepôts du *Canadien Nord* à Winnipeg, etc. Il avait associé ses frères à ses entreprises.

Il était de plus de tous les mouvements religieux et patriotiques. On a rappelé avec raison ce qu'il a fait pour l'église et l'école de la paroisse canadienne-française de Winnipeg. Toutes les institutions de charité catholiques de nos deux villes pourraient redire le même éloge reconnaissant, Sa discrète générosité révélait son bon cœur et son esprit de foi. Il était également le président de l'œuvre de presse catholique de Winnipeg, où sont imprimés chaque semaine cinq journaux en langues différentes.

Ses funérailles ont eu lieu le 9 février au Sacré-Cœur de Winnipeg, — paroisse dont il fut l'un des piliers —, et ses restes mortels ont été inhumés à l'ombre de la cathédrale de Saint-Boniface, à proximité du Petit Séminaire, à la construction duquel il avait apporté le meilleur de son talent et de son cœur.

Nous prions les membres de sa nombreuse et honorable famille, en particulier sa chère épouse — la compagne de ses œuvres de charité — d'agréer l'expression de nos vives et profondes sympathies. Que le bon Dieu les console et les fortifie dans leur grand deuil et accorde au regretté défunt, prématurément descendu dans la tombe, la récompense des bons et fidèles serviteurs.

DEUX LETTRES DU P. LACOMBE ECRITES EN 1852

Nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur deux importantes lettres du P. Lacombe — alors encore l'abbé Lacombe — écrites pendant l'hiver de 1852 et publiées dans le "Rapport de l'Association de la Propagation de la Foi pour le diocèse de Montréal" de cette même année, pages 46 à 63. Si l'auteur de la *Vie de Mgr Provencher* les avait connues, il n'aurait pas limité à une année le séjour du jeune missionnaire à Pembina, erreur que le grave Dom Benoît, toujours si soucieux de l'exactitude, a puisée de confiance à cette source.

Il nous est impossible de reproduire ces deux longues et intéressantes lettres, qui ne tiendraient pas dans une livraison entière de notre revue, mais nous allons en extraire la substance historique pour appuyer d'une autorité irrécusable les données de nos articles du 1er et du 15 janvier sur le grand missionnaire et y apporter de nouvelles précisions.

La première de ces lettres, écrite de Montréal et datée du 1er février 1852, est adressée aux Associés de la Propagation de la Foi du diocèse de Montréal. En voici les deux premiers paragraphes :

"Permettez, Messieurs, à un jeune compatriote missionnaire, de vous adresser ces lignes, bien peu dignes, il est vrai, de figurer dans les annales de votre sublime Société, mais qui ne seront pas sans intérêt pour vous, j'ose l'espérer. Comme prêtre canadien, et travaillant dans une mission canadienne, quoique dans un diocèse étranger, je me fais un devoir de vous transmettre ce qui intéresse notre mission et les postes environnants, avec d'autant plus de plaisir que je m'y sens porté par la pensée que c'est par le secours de vos charités que la mission dans laquelle je travaille existe.

"Me trouvant aujourd'hui au milieu de vous, dans l'intérêt de mes missions, je profite de cette occasion pour me faire l'interprète de tous ceux à qui vous faites du bien par vos charités dans nos pauvres contrées. En leur nom, j'ose vous présenter leur faible tribut de reconnaissance, en attendant la récompense que Dieu réserve aux bons serviteurs de la foi. Vous ne l'avez pas encore oublié le nom et le précieux souvenir de ce zélé et bon prêtre canadien que j'ai été rejoindre, il y a presque trois ans, dans la mission de Pimbina. Pour lui aider un peu à supporter le fardeau du jour. Le laborieux M. Belcourt, que vos généreux secours ont encouragé à entreprendre cette mission, est encore à son poste. Cette mission, composée de Métis-Canadiens et de Sautaux chrétiens, s'augmente beaucoup et ne peut manquer de prospérer avec le zèle du Missionnaire et l'appui de vos ferventes prières. Pimbina se trouve dans le diocèse de St-Paul du *Minisota* dont le très-révérénd Jos. Cretin est l'évêque. Cette mis-

sion se trouve placée à l'extrémité du territoire du *Minnesota*, (1), à deux cents lieues de la ville de St-Paul, et à l'embouchure d'une rivière, nommée Pimbina, qui se jette dans la Rivière Rouge."

L'abbé Lacombe parle d'un traité en voie d'être conclu entre les Sauvages de Pimbina et le gouvernement américain. "M. Belcourt est en grande partie le premier moteur de ce traité, par les différentes correspondances qu'il a eues avec des représentants à Washington."

"Le gouverneur du territoire *Minnesota*, dans lequel se trouve compris le comté de Pimbina, par ordre du gouvernement, est parti de St-Paul à la fin de juillet et est arrivé à Pimbina à la fin de septembre, comme étant le premier agent des *affaires sauvages*. Il était accompagné de plusieurs officiers et de vingt-cinq dragons, comme garde, par rapport aux Sioux qui, dans la route des prairies, ne s'informent pas, si l'ennemi qu'il rencontre, est gouverneur ou non. . ."

"Désirant venir à St-Paul, pour voir notre nouvel évêque (Mgr Cretin), je profitai de l'occasion de la caravane du gouverneur qui laissait Pimbina le premier octobre dernier. Nous fîmes la traversée des prairies ensemble (300 milles par le nouveau chemin) entre le Mississipi et la Rivière Rouge. Le gouverneur se conduisit avec la plus grande bonté envers moi, me fournit tout ce dont j'eus besoin. Quoique dans la saison d'automne, on fit un voyage heureux. Mais ce n'est *pas de valeur*, comme on dit, de voyager avec une caravane garnie comme celle-là.

"Vous voyez donc, Messieurs, l'espérance que donne l'établissement de Pimbina, et soyez sûrs que c'est la mission, qui a été établie là, qui a opéré ce changement. On parle beaucoup du comté de Pimbina, et déjà trois de nos Métis sont à St-Paul, comme représentants à la chambre, pour plaider les intérêts des habitants de ce poste. Mgr de St-Paul vient de nommer le révérend M. Belcourt son grand-vicaire, lui faisant l'honneur du camail et de la mosette, pour représenter l'évêque dans cette localité éloignée. Ce poste serait un point de départ pour les autres missions qui pourraient s'établir à quelques distances, s'il y avait moyen, les Sauvages étant bien disposés partout. Le lac Rouge, à cinq jours de marche de Pimbina serait une place très avantageuse pour une mission catholique. Il y a là, depuis plusieurs années, un poste de ministres méthodistes, mais ils s'occupent fort peu de la conversion des Sauvages, ils ont une belle ferme et vivent tranquilles sur les revenus de leur *société biblique*. Les Sautaux de cette place, avec leurs Métis, désirent depuis longtemps des prêtres. J'ai vu plusieurs de leurs chefs, cet été, pendant la chasse du *buffalo*, qui étaient venus nous rejoindre. Ils me disaient que pour prier à la façon des *maîtres d'école* (les ministres), ils pensaient

(1) En langue Sionse, eau qui n'est pas claire.

bien que ça ne prendrait jamais, mais si les *vraies Robes-noires* voulaient nous instruire, on ne demanderait pas mieux, disaient-ils. Ces sauvages ne sont pas aussi errants que le reste des Sauteurs, et s'occupent beaucoup à semer du maïs sur les bords de leur lac. Il y a encore plusieurs autres postes où les Sauvages Sauteurs sont aussi bien disposés, parmi lesquels on pourrait commencer des missions pour eux, les Métis et quelques Canadiens, qui sont dispersés dans ces différentes places. L'Évêque de St-Paul, plein de zèle pour les missions, voit bien tout cela; son immense diocèse est couvert de Sauvages Sioux, Sauteurs et Puants. Mais que faire, quand les moyens manquent? C'est pour cela que Sa Grandeur m'encourageait à venir en Canada pour supplier le digne évêque de Montréal de vouloir bien sacrifier encore un prêtre de son diocèse pour venir partager avec nous les travaux."

Le missionnaire raconte ensuite une visite qu'il avait faite, l'été précédent, sur le Missouri, à près de 200 lieues de Pembina, à la nation des *Gros-Ventres*, "quoiqu'ils n'aient pas — remarque-t-il — le ventre plus gros que les autres nations." — "Ces Sauvages sont alliés et vivent ensemble avec une partie d'une autre tribu qu'on nomme *Mandanes*. M. Belcourt, qui avait eu occasion de les voir un instant, en 1846, m'en avait dit de si belles choses, que depuis longtemps je désirais les voir. Je profitai de la première occasion qui se présenta. C'était à la fin de juillet dernier, quelques jours après que les cruels Sioux eurent attaqué notre camp au milieu des prairies et failli massacrer plusieurs des nôtres. Dans le même temps aussi, ils fonçaient, comme des furieux, sur un autre petit camp de Métis, à une vingtaine de milles de nous où se trouvait M. Lafèche, missionnaire de Mgr Provencher. C'est là qu'un de ses chrétiens fut massacré d'une manière épouvantable par les Sioux. Seize Sioux furent tués. Dieu, qui ne voulait pas livrer les chrétiens entre les mains des barbares, fit des prodiges pour conserver le camp de M. Lafèche, et fit voir aux infidèles que quand *le Grand-Esprit prend pour quelqu'un, c'est en vain qu'on est nombreux et qu'on est brave.*"

"... Je terminerai donc ce rapport, en vous disant que je partis du village des Mandanes accablé de souhaits pour un prompt retour; et avec mes compagnons, je me mis en frais de rejoindre notre caravane de charrettes, qu'on avait perdue dans cette mer immense de prairie. Elle devait être bien éloignée de nous. Comme l'océan avec ses vagues, la prairie, sans bornes, avec ses collines et ses vallons se succédant, n'offre rien de distinctif à l'œil de l'étranger, mais je me fiais sur mes guides. Comme d'habiles marins, ces enfants des prairies marchent des journées entières et arrivent le soir précisément au point désigné. Mais c'était difficile pour nous, nous partions le soir, crainte des Sioux, qui devaient sans doute nous attendre, dans quel-

que embuscade, ayant eu connaissance de notre visite chez leurs ennemis. Nous marchâmes tout le temps par une nuit très obscure. Vers minuit, nous essayâmes à *la belle étoile*, un orage épouvantable et les *oiseaux tonnerres* nous firent comprendre qu'ils ne dormaient pas toute la nuit. Le lendemain, vers dix heures avant-midi, nous apercevions notre camp dans le lointain.

“ Vous voyez, Messieurs, que ces Gros-Ventres et Mandanes sont très portés à embrasser le christianisme et qu'une mission établie chez eux donnerait beaucoup d'espérances pour l'avenir. Le bon évêque de St-Paul l'a tant à cœur qu'il la regarde déjà comme commencée, et Sa Grandeur me disait: *Je ferai tout pour que cette nation soit évangélisée au plus tôt*. Placé sur le Missouri qui est navigable à plusieurs cent milles encore au-dessus, ce poste deviendra par la suite très important. Ensuite une autre raison qui engagerait à établir une mission dans cette place, c'est que de là, on se trouverait à la portée des Assiniboânes qui sont nombreux et qui n'ont jamais été évangélisés. D'un autre côté on aurait les intrépides Sioux, à qui on pourrait, de temps à autre, offrir des paroles de salut quand ils ne seraient pas trop de mauvaise humeur. Toutes ces différentes nations se trouvent dans le diocèse de St-Paul. L'embaras et la chose pénible dans tout cela, pour le pauvre missionnaire, c'est l'étude de toutes ces langues si différentes. Cependant on se console en pensant que c'est avec ces mots si baroques et si compliqués qu'on viendra à bout de parler du Créateur à la créature infidèle et idolâtre. Ainsi, Messieurs, tous les missionnaires ont donc un grand besoin du secours de vos prières, bien plus que de vos aumônes.

“ Ne nous oubliez pas, nous sommes des vôtres, nous sommes vos ouvriers et vos engagés. Un petit souvenir pour des frères qui répandent votre foi loin de vous et qui ne vous oublient pas de leur côté. Cet ami, ce parent peut-être, redit votre foi et vos charités au Sauvage, et quand le Sauvage y est indifférent, il les crie aux rivières, aux lacs et à la solitude, en disant son bréviaire, pour les âmes généreuses de sa patrie.

“ Pardonnez, Messieurs, mais j'ai cru rencontrer vos intentions, en vous faisant ce rapport. Ne voilà-t-il pas en effet de quoi exciter votre zèle pour cette belle œuvre de la Propagation de la Foi, la première de toutes les œuvres de charité puisqu'elle sauve les âmes ? Pour vous, vous vivez dans une sorte d'abondance des biens spirituels. Sans cesse vous avez la voix fidèle du pasteur qui vous parle de Dieu. Qu'il serait cruel d'être sans entrailles pour ceux qui manquent encore de ces biens ! Semblables au mauvais riche, ceux qui négligent l'œuvre de cette société si catholique et qui refusent de faire part aux autres du don de la Foi qu'ils ont reçu *gratis*, imiteraient sa dureté envers le pauvre qui ne sollicite que les miettes de son somp-

teux festin. Il semble vraiment que ces peuples crient vers vous; ils se présentent à vous dans l'état le plus capable d'exciter votre compassion, et comme le macédonien de St Paul, il vous appelle à leur secours.

“Je termine, Messieurs les Associés de la Propagation de la Foi, en vous priant d'excuser les nombreuses imperfections de ce rapport si peu complet; et en recommandant à vos prières nos missions et nos plans,

J'ai l'honneur de me souscrire,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Albert LACOMBE,

Missionnaire.

Note des CLOCHES: Nous donnerons des extraits de la seconde lettre dans notre prochaine livraison.

VETURE A LA MAISON PROVINCIALE

Le 5 février S. G. Mgr l'Archevêque a présidé une cérémonie de vêtiture à la Maison Provinciale des Sœurs Grises de Montréal à Saint-Boniface. Ont revêtu le saint habit les Rdes Sœurs Marie-Alida Gamache, de Saint-Albert, Alta; Irène Giasson, de Saint-Albert, Alta; Eléonore-Octavie Zastre, de Saint-François-Xavier, Man.; Angélique Grouette, de Sainte-Anne des Chênes, Man., et Marie-Joséphine Droftinza, de Yorkton, Sask.

LA BANNIERE

Nous recommandons à nos lecteurs l'excellente revue publiée une fois l'an au Juniorat des Oblats à Ottawa. *La Bannière* célèbre cette année son premier quart de siècle d'existence. Elle fut fondée par un vétéran du journalisme, le R. P. Louis Gladu, O. M. I., aujourd'hui directeur de *l'Ami du Foyer* de Saint-Boniface, revue mensuelle très goûtée des familles canadiennes, comme le démontre son tirage de près de sept milles exemplaires.

On peut se procurer la série de *la Bannière*, au prix de dix sous le numéro — moins celui de 1905 — en s'adressant au Juniorat d'Ottawa. Prix du numéro de 1917: 25 sous.

— L'opinion est, plus que jamais, la reine du monde; c'est sur elle qu'il faut agir. Vous ne vaincrez que par elle. — Léon XIII au cardinal Lavignerie.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr Mathieu, qui a passé près d'un mois à Québec, est revenu le 9 février. S. G. Mgr Charlebois est revenu le 5. Tous deux se sont arrêtés à Saint-Boniface. Mgr Mathieu alla faire visite à Mgr l'Archevêque de Winnipeg.

— Mgr Szeptychi, archevêque de Lemberg, a été transféré du monastère orthodoxe de Suzdal à Jaroslaw où une maison avec jardin est mise à sa disposition, avec une chapelle où il peut célébrer la messe. Cette nouvelle a été annoncée par le *Times* de Londres.

— Un courtisan prétendait un jour que le grand Pape Sixte-Quint descendait d'aïeux illustres. "Je me charge de prouver, disait le flatteur, que votre maison était brillante." — "Je crois bien, répondit le Pontife, en été, le soleil passait à travers les fentes."

— Le R. P. Eugène Lecoq, O. M. I., a été nommé curé de Saint-Charles et le R. P. Joseph Thérien, O. M. I., vicaire au Sacré-Cœur de Winnipeg.

— L'honorable C.-W. Brown, ancien lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, a déclaré dans un récent discours à Montréal que l'enrôlement des Canadiens français dans l'Ouest égale proportionnellement celui des Canadiens anglais.

— *L'Union Canadienne* poursuit avec succès la série de ses conférences d'hiver. Le 28 janvier l'honorable Juge Prud'homme y a parlé des *droits du français* dans l'Ouest, et le 11 février le R. P. Blain, S. J., a traité la question de *l'enseignement d'Etat*.

— La Cour d'Appel du Manitoba a déclaré inconstitutionnelle une loi établissant la législation directe, adoptée l'an dernier par la Législature. Puisse cette sage décision faire jurisprudence !

— *Le Manitoba* a publié le mois dernier deux remarquables articles sur la question universitaire dans notre province. *L'Action Catholique* les a reproduits intégralement.

— Lorsque Dieu veut qu'une œuvre soit toute de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au néant, puis il agit. — BOSSUET.

R. I. P.

— S. E. le Cardinal Falconio, O. F. M., ancien délégué apostolique au Canada et aux États-Unis, décédé à Rome.

— R. P. Hugonard, O. M. I., décédé à Lebret, Sask.

— Rév. Frère Jules, O. C. R., décédé à la Trappe de Saint-Norbert.

— M. Louis Gagnon, ancien professeur au collège de Saint-Boniface, dont l'épouse est morte l'automne dernier, décédé à Winnipeg. La veille, l'aînée de ses filles était décédée à l'hôpital Saint-Roch.